

**Autorisation de captation,
de reproduction
et de représentation
de photographies
et de vidéos**Autorisation concernant une per-
sonne mineure

Association loi 1901 déclarée
à la préfecture des Yvelines
à Versailles sous le n° W784000991
Dernière mise à jour juridique publiée
au J.O. le 16 juillet 2005
Siret 35004628000078
Code NAF : 804D

Contact :
Service communication
02 41 22 16 73
communication@fondacio.fr

Nous, soussignés (*Prénom(s) et NOM(S)*).....
.....Demeurant à (*adresse[s] complète[s]*).....
.....

Représentant(s) légal/légaux du mineur :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Demeurant à (si adresse différente) :

 Autorisons N'autorisons pasFONDACIO FRANCE à photographier et filmer, notre enfant mineur, dans le cadre du Festival des vivants qui a lieu du 29 mai au 1^{er} juin 2025 au Tiers-lieu de l'Esivière, 2 rue de l'Esivière, 49100 Angers.

Et

 À utiliser son image À ne pas utiliser son image

Si j'ai coché la case « A utiliser son image » :

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **nous autorisons Fondacio France et ses associations sœurs à capter, reproduire et communiquer au public les photographies et vidéos prises dans le cadre de ses activités (weekends, sessions, stages, camps) sur les supports suivants : diaporama*, flyer*, dépliant*, catalogue*, réseaux sociaux*, site internet*.**** Rayer la mention si vous le souhaitez***Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et des vidéos susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies et les vidéos de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.**

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies et vidéos sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à le.....en deux exemplaires, dont un que vous conservez, et de bonne foi.

Signatures précédées des noms et prénoms des représentants légaux de l'enfant :

Nom, prénom et signature du
mineur :Nom, prénom et signature du
premier représentant légal :Nom, prénom et signature du
second représentant légal (*le
cas échéant*):